



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E195552

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2027

ÉDITÉ LE

19/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL 449176429

Siret : 449 176 429 00040

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2109826

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 60226289

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 60226289

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : 100 PLOMBS

Sigle : 100 PLOMBS

55 BOULEVARD GALLIENI  
94360 BRY SUR MARNE

Téléphone : 06 07 33 44 38

Portable : 06 07 33 44 38

Site Internet : <http://100plombs.fr>

E-mail : [contact@100plombs.fr](mailto:contact@100plombs.fr)

Responsabilité légale :

JOAB DANIEL, JEAN-CLAUDE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	08/04/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	08/04/2025
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/06/2023
o Ventilation mécanique	20/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.